suppositions, à savoir que le commandant a été d'abord étourdi d'un coup de marteau, puis égorgé.

Malgré les vols constatés, le public estime vaincu qu'on se trouve en présence d'une vengeance.

LES PERTURBATEURS DU 1er MAI — Paris, 9 mai. — *Le tribunal correctionnel* a commencé aujourd'hui à juger les individus arrêtés pendant les derniers événements.

Quatre ont été condamnés à des peines variant de 3 à 6 mois de prison.

EXÉCUTION CAPITALE. — Chambéry, 9 mai.

Ce matin, à 4 heures 45, a eu lieu l'exécution de l'Italien Spaggieri, condamné à mort le 19 février, par la cour d'assises de la Savoie pour avoir assassiné un de ses co-détenus de la maison centrale d'Albertville où il purgeait une condamnation à cinq ans de prison pour meurtre commis dans une rixe à Annecy.

Réveillé à trois heures, pour entendre lecture du rejet de son pourvoi et de son recours en grâce, Spaggieri est demeuré un instant accablé, puis il s'est répandu en injures contre ses gardiens qu'il cherchait à frapper.

Au moment de la toilette, il a opposé une très vive résistance à l'exécuteur des hautes œuvres.

Jusqu'au pied de la guillotine, il s'est conduit comme un forcené.

Les drames de l'adultère

Un mari qui tue sa femme

Un drame sanglant s'est déroulé à Paris, vendredi à dix heures et demie du soir.

Depuis le 17 novembre 1889, M. Robert Barthélemy dit Emile, âgé de vingt-neuf ans, conducteur des ponts-et-chaussées, était parti de Paris, à destination de l'Amérique, où il avait trouvé un emploi chez M. Churchill, planteur.

Au mois de février dernier, M. Robert ayant expédié à sa femme une lettre contenant un mandat de 500 francs et ne recevant aucune réponse, se décida à prendre le paquebot et il revint subitement à Paris. Il se présenta au domicile de Mme Robert. Là, il lui fut répondu que cette dernière n'occupait aucun appartement, mais qu'elle était connue dans la maison et qu'elle y recevait ses lettres.

Le 18 avril, M. Robert écrivit à sa femme pour lui donner rendez-vous, 18, rue de l'Echiquier, chez Mme Robert mère. Une explication violente eut lieu entre les deux époux. Le mari somma sa femme de réintégrer le domicile conjugal. Elle s'y refusa.

Vendredi soir, à l'angle de la rue Hautefeuille et du boulevard Saint-Germain, il aperçut entre deux hommes une femme dont le rire le frappa. Il crut reconnaître à cet instant Mme Robert, et il les suivit pendant une centaine de mètres, les dépasse et, se retournant brusquement, il n'eut plus aucun doute : « Les misérables! s'écria-t-il, un cinquième de classe! »

En même temps, il tirait son revolver de sa poche et il en déchargeait à bout portant un seul coup, qui atteignit sa femme à la tempe gauche. La victime tomba mortellement atteinte. Elle fut aussitôt transportée dans une pharmacie voisine, où les soins du docteur Bourgand ont été impuissants à la rappeler à la vie. Au bruit de la détonation, l'un des deux hommes qui se trouvaient en compagnie de Mme Robert et de son amant, M. P..., ingénieur, arracha son revolver à l'assassin. Puis une lutte s'engagea entre l'amant, M. L..., et le mari, qui finit par s'enfuir, mais qui fut bientôt arrêté.

Dernière Heure

EXPLOSION D'UN OBUS

Grenoble, 7 mai. — L'Explosion d'un obus chargé à la mélinite a eu lieu dans la soirée, au Polygone d'Artillerie.

Lucas, âgé de 50 ans, père de trois enfants, ouvrier civil, a eu le ventre ouvert et une partie de la tête enlevée. Il est mort en arrivant à l'hôpital; le bâtiment où il travaillait a été démoli.

LES ÉVÉNEMENTS de Fourmies

LA JOURNÉE DE SAMEDI

La journée de samedi n'a rien changé à la situation, qui continue à rester calme. Dix-sept établissements travaillent, en majeure partie, les fileuses : ce sont les tissages qui éprouvent le plus de difficulté à mettre d'accord les patrons et les ouvriers.

M. Baudin, député, est revenu à Fourmies hier à midi. Aujourd'hui aura lieu une réunion publique avec conférence par le citoyen Delcluze, de Calais.

Dans la matinée, des entrevues ont eu lieu entre les délégués des ouvriers et les patrons. On ignore encore ce qui y a été décidé.

Arrestation imminente

L'agence Havas nous télégraphie :

On annonce l'arrestation imminente de l'anarchiste Guline dont les violentes harangues n'ont pas pu contribuer à l'échauffourée du 1er mai.

M. Isaac à Londres

Nous croyons savoir, qu'il ne *Libertè*, que M. Isaac, le jeune sous-préfet d'Avesnes, a quitté la France hier soir pour se rendre à Londres, où il va rejoindre M. Henri Rochefort, rédacteur en chef de *l'Intransigeant*.

Ce journal a publié avant-hier et ce matin des articles très violents contre le sous-préfet Isaac et son père.

A WIGNEHIES

Vendredi, l'agitateur Guline a été faire une conférence dans cette commune, et hier matin tous les tissages sont chômés.

A SAINS-DU-NORD

Toutes les usines chôment également. M. le secrétaire général de la préfecture et le délégué du ministère de la guerre s'y sont rendus hier dans l'après-midi.

La veille, une femme ayant été renversée par le cheval d'un gendarme qui voulait disperser un rassemblement, une pierre fut jetée à la tête de l'officier et la cavalerie dut intervenir aussitôt pour rétablir le calme.

LA PROPOSITION D'AMNISTIE

LE SCRUTIN

Voici comment se sont répartis les voix des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur le passage à la discussion des articles des propositions de loi d'amnistie :

Nord. — Ont voté pour : MM. Droz, Lubac, Evrard-Fillez, Guillemin, Herbecq, Lalou, Michau, Montalembert, Moreau, Pierre Legrand, Rose, Theller de Poncheville, François, Wequin.

Ont voté contre : MM. Bargeroi, Dejardin-Verkinder, de Frescheville, Renard, des Rotours.

Absents : MM. Le Gavrian et Plichon.

On remarquera que tous les députés républicains du Nord sans distinction de nuances ont voté en faveur de l'amnistie.

Pas-de-Calais. — Ont voté pour : MM. Basty, Haynaut, Lardeux.

Ont voté contre : MM. Adam, Boudenoot, Boulanger-Bornet Fanien, Graux, Jonnart.

Absent : M. Taillandier.

***

Les 701 vots qui ont voté en faveur de l'amnistie se décomposent ainsi : 143 républicains, 31 boulanistes et 18 conservateurs.

Les républicains

MM. Bage, Barodet, Barthou, Basty, Baudin, Beauquier, Bérard, Bidon, Biarell, Boisy-d'Anglas, Boule-Cisternes, Bouge, Boullay, Bovier-Lapierre, Boyer, Boysset, Brunel, Brisson, Brousse, Calvinhac, Chassin, Chautemps, Clémenceau, Corneau, Cornudet, Coussot, Coulisson, Coutouly, Dellestable, Deproge, Dethou, Deville, Dreyfus, Dron, Dubois (Corrèze), Dubois (Nord), Duchasseint, Ducouray, Ducos, Dumay, Dupuy.

Elies-Evrard, Escayré.

Farjon, Ferroul, Forcioli, Fougeirol, François, Francoste.

Gacon, Gaillard (Vaucluse), Gaillard, Gervillebache Gillet, Girodet, Goussot, Granet, Guigoyse, Guillaumon, Guillemant, Guyot-Dessaigne.

Haynaut, Herbecq, Hervieu, Hovelacque, Hubbard.

Jacquemin, Jacques, Jouffray, Julien.

Labrousse, Lachize, Lacolle, Lacroix, Lacroix, Laffon (Yonne), Lagrange, Lalou, Lamarque, Lasbayres, Laville, Lavy, Lecomte (Indre), Lefèvre-Pontalis, Legras (Haute-Garonne), Lockroy.

Maigne, Marel, Martineau, Mas, Mathis (Allier), Mathis (Seine), Maujan, Maurice Faure, Ménard-Dorian, Méline, Michau, Michel, Millerand, Montaut, Moreau, Merlou.

Pajot, Pelletan, Peytral, Pichon, Pierre-Alype, Pierre Legrand, Pouyat, Pouyanne de Boisdon.

Raillerry, Raspail, Rabier, Réaux, Revest, Réville, Reybert, Rivet, Rolland, Rouilly, Rousse.

Salis, Sarrien, Siguard, Siron, Soulat.

Terrail-Merlatier, Thiébaut, Thiron, Theulier, Tolivier, Thomson, Trassin.

Vacherie, Vallet, Vernière, Viette, Velle.

Werquin.

Les boulangistes

MM. Aimet, Argelès, Barrès, Belleval, Borie, Bouchet, Boulanger, Bourdeau, Bahuneau, Dumontel, Farcy, Gabriel, Gonsset, Granger, Jourde, Laguerre, Laisant, Laporte, Laur, Le Herissé, Le Senne, Leveille, Marins, Martin Mitzeuve, Nampot, Pauliu, Méry, Pontois, Richard, St-Martin, du Saussay, Thurigny.

Les conservateurs

MM. de Bernis, Desjardins, Eloya, Frappel, Gauthier, Godelle, Haussman, de Lamarzelle, La Roche-Joubert, Le Cour Grandmaison, Montebourg, Mun, Pontbriand, Robert Mitchell, Theller de Poncheville, Villeneuve, de Villeneuve.

L'AGITATION OUVRIÈRE

A ROUBAIX

Le départ des troupes

La journée de samedi s'est écoulée à peu près comme les précédentes ; c'est-à-dire, que la situation reste calme et qu'aucune manifestation ne s'est produite.

Seuls, quelques ouvriers sans travail stationnent sur la Grande-Place, regardant avec beaucoup de curiosité les troupes casernées dans la cour de l'Hôtel des Pompiers.

Une grande partie des chasseurs qui quitte la ville hier matin.

C'est d'abord l'escadron du 19e chasseurs casemé dans les magasins de M. Valentin, rue de Blanchemaille, commandé par le capitaine La Villbin, qui s'est rendu à Lille vers deux heures, passant par les rues de la Gare, d'Inkermann et la route de Lille.

A midi, le bataillon du 1er de ligne, sous les ordres de M. Rousse, chef de bataillon, *quittait l'hôtel des Pompiers pour regagner* Cambrai, par Lannoy, Cysoing et Douai.

Après cette halte non loin de la Place Saint-Elzabeth, le bataillon quittait définitivement la ville. Il voyagera par étapes jusqu'à Cambrai; cette nuit il cantonnera à Orchies.

Il ne reste plus à Roubaix que les deux escadrons du 21e dragons.

La moitié a remplacé le 1er de ligne à l'Hôtel des Pompiers, l'autre reste à l'Abattoir.

Le général Bédat et son officier d'ordonnance, le lieutenant Brégin, ont également quitté Roubaix hier à deux heures ; le commandement de la place a été donné à M. Bodinot, chef d'escadron du 21e dragons.

LES GRÈVES PARTIELLES

chez MM. Mulliez frères

Contrairement à ce que le *Petit Nord* a annoncé hier matin, les ouvriers de la filature de coton de MM. Mulliez frères, n'ont nullement repris le travail ; la situation dans cette usine n'a pas changé.

Les patrons tentent de remettre aux ratcheurs la somme de un franc que les fileurs veulent diminuer, mais ils prétendent prendre cette motivée somme sur le salaire des dernierS, qui refusent d'accepter ces conditions.

De ce fait les fileurs, ratcheurs, bobineurs et manœuvreuses sont forcés de chômer. Il s'agit d'une somme de 32 francs par semaine.

Chez MM. Wattel et Dillies

Dans cette dernière usine, les ouvriers continuent à appliquer la loi de dix heures ; ils sont entrés au tissage hier matin à sept heures et ont travaillé sans interruption jusqu'à midi.

A 11 heures 45 minutes du matin les patrons ont fait afficher dans les ateliers un placard prévenant les ouvriers que le travail devra être repris mardi matin à cinq heures et demie. Ceux qui ne se présenteront pas à cette heure seront leur livret et seront remployés.

A la suite de cet avertissement les ouvriers se réunirent au nombre de 67 dans la grande salle de la Société coopérative *La Fraternelle*, boulevard de Belfort, pour s'entendre sur la décision à prendre.

Après une discussion très calme, la majorité a décidé de conserver le système employé, c'est-à-dire de ne travailler que dix heures.

Ils se sont ensuite rendus au travail à trois heures.

Chez M. Fauvarque

Dans ce tissage, la situation reste la même, sur cent ouvriers tisserands en grève, aucun ne s'est présenté hier matin samedi.

A TOURCOING

Quelques ouvriers tisserands de chez MM. Mallion et Dubrulle ont repris le travail hier, mais il y a encore 700 grévistes environ.

On espère une rentrée générale pour lundi matin. Nous croyons savoir que des mesures ont été prises à l'effet de permettre à ceux qui voudront rentrer aux ateliers de pouvoir s'y rendre en toute liberté.

A CROIX

Départ des troupes

La 1re compagnie du 1er bataillon du 1er régiment de ligne a quitté Croix, retournant à Cambrai.

Le capitaine Vignoly a remercié chaleureusement M. le maire et les adjoints pour l'accueil sympathique que ses hommes et lui avaient reçu de la population et des autorités municipales.

LES GRÈVES EN BELGIQUE

La Fédération du parti ouvrier

Bruxelles, 9 mai. — La fédération bruxelloise du parti ouvrier, dans une réunion tenue hier soir, a voté une résolution protestant contre les violences de l'autorité dans les contrées où sévit la grève et approuvant la conduite du conseil général.

La réunion a décidé de soutenir la grève, de travailler à rallier au mouvement gréviste la population ouvrière bruxelloise, d'envoyer immédiatement des secours aux grévistes, de convoquer de grands meetings contre les lenteurs parlementaires, et d'engager les élèves mis loyaux de la bourgeoisie consistaire à protester contre leur privilège électoral qui cause des désordres.

La Situation

Liége, 9 mai. — On constate une légère amélioration dans les charbonnages de la ville de Liége dans plusieurs traits du matin, on comptait de nombreux ouvriers, mais le personnel est encore incomplet.

La fédération du parti ouvrier de la vallée de la Meuse a fait placarder de grandes affiches rouges poussant les ouvriers à continuer la grève.

Dans les charbonnages à Herstal, il y a une amélioration sensible. L'un d'eux a son personnel au complet ; deux autres ont de nombreux ouvriers, il reste chômant.

A Jemeppe, il y a également une légère amélioration, ainsi qu'aux charbonnages de la Concorde et de Kessales.

Le charbonnage de Horloz à Tilleur compte 50 ouvriers.

Les ateliers de la Meuse chôment.

A la Société de Selessin, la moitié du personnel est présent.

Aux charbonnages du Cockerill et de Marihaye, il y a toujours grève complète.

Les ateliers de la Société du fer et l'atelier des roues de Cockerill ne travaillent point.

Les hauts fourneaux de Cockerill travaillent.

Aux chaudronneries de Cockerill, la moitié du personnel travaille.

Appel aux miliciens

Gand, 9 mai. — La fédération gantoise du parti ouvrier a lancé un manifeste à 60,000 exemplaires, adressé aux miliciens rappelés sous les drapeaux.

Il est dit dans ce manifeste « que le but du rappel est de briser la grève. Or, la grève a éclaté parce que le peuple demande le suffrage universel, le travail de huit heures et l'augmentation des salaires.

Le manifeste ajoute qu'il est mal de faire appel aux travailleurs pour combattre les travailleurs. « Les grévistes sont les frères des miliciens. »

Des protestations analogues ont encore été faites dans plusieurs centres ouvriers.

Le Louvière, 9 mai. — Tantôt, une cinquantaine de soldats des chasses rappelées, attendant le train qui devait les conduire au dépôt, se rassemblèrent pour tuer le temps et se mirent à exécuter un chœur dont les paroles se chantent sur l'air de la *Marseillaise* : « Vive la République sociale, démocratique, etc. »

Les charbons étrangers

Charleroi, 9 mai. — Les usines reçoivent du charbon anglais et français. A partir d'aujourd'hui 500 tonnes de charbon, venant du Pas-de-Calais, arriveront tous les jours.

Le représentant d'un charbonnage où l'exécution est nulle pour le moment, vient de conclure, par dépêche télégraphique enregistrée, un marché de mille tonnes de charbon venant » avec la Compagnie des mines de Bruay (Pas-de-Calais).

La Compagnie du chemin de fer du Nord a accordé, dans ce cas, un tarif différentiel pour le transport extérieur du combustible.

Troupes refusées

Mons, 9 mai. — Le gouverneur du Hainaut a réuni tous les bourgmestres du Borinage, à l'effet de savoir si des troupes seraient nécessaires. Tous se sont opposés à ce que l'on installât un bivouac en un véritable camp. Cette mesure n'aurait d'autre effet que d'exciter les ouvriers.

Protestations indignées

Bruxelles, 9 mai. — Tous les journaux sans distinction de parti protestent en termes indignés contre les racontars de certains journaux étrangers, qui prêtent au gouvernement belge l'intention de faire appel à l'étranger pour rétablir l'ordre en Belgique.

Les Vandales

Liége, 9 mai. — Sous ce titre le *Journal de Liége* publie un article dans lequel il blâme énergiquement les mineurs et prévoit une crise épouvantable pour les ouvriers, car il les puisiteiers des charbonnages cessaient le travail, les puits seraient inondés et la reprise du travail serait difficile. Le journal espérait que les ouvriers ouvriront les yeux aux malheureux ouvriers.

DANS LA LOIRE

Saint-Etienne, 9 mai. — Une grève a éclaté ce matin aux mines de Firminy et Roche-la-Molière, à cause des auxiliaires machinistes établis par la Compagnie, ce qui inquiète les machinistes en pied.

Ces auxiliaires ont pu faire marcher les machines et le travail n'a pas été interrompu à Firminy, mais il l'a été à Roche-la-Molière.

Les mineurs du puits Saint-Louis, aux houillères de Rive-de-Gier, ont aussi quitté le travail ce matin.

Chronique locale

ROUBAIX

Les Régates. — Le club nautique « Trois Etoiles », qui avait primitivement axé ses régates internationales au dimanche 31 mai, vient de prendre les quatorzes suivantes :

1° Club nautique, Trois-Etoiles, demande de subvention.

2° Soulens de famille de la classe 1890.

3° Rapport de l'incendie, installation d'avertisseurs et de tocsins.

La Grande Fanfare. — Contrairement à ce que nous avons dit hier, la troupe étant partie, la répétition de la Grande Fanfare, n'aura pas lieu chez M. Dupeuw; elle aura lieu aujourd'hui à *onze heures dans la salle* de l'hôtel des pompiers.

La solidarité. — Aujourd'hui dimanche, à 7 heures du soir, réunion générale obligatoire, au siège social, place du Trichon. Urgence absolue.

Pour les pauvres. — La société d'armes « le Redoutable » a décidé dans sa dernière assemblée générale qu'elle donnera au profit des pauvres de la ville de Roubaix, une grande fête d'escrime, d'armes et de danse.

Objet trouvé. — Un grand livre de facteur, trouvé sur la voie publique, a été déposé au bureau de M. le commissaire central où on peut le réclamer.

Combat de coqs. — Un trois de cinq morts pour 100 francs, les paires de plaisir à 10 francs lieu aujourd'hui à 5 heures précises, à l'estaminet de l'Enfié, 160, rue de Blanchemaille, contre Tourni.

On y battra sept paires.

Un vol rue du Tilleul. — Vendredi soir, M. Jean Vercruysse, tisserand, demeurant rue du Tilleul, a été victime d'un désagréable surprise. Vers minuit, en rentrant chez lui, il vit, à sa grande stupéfaction, que la porte était ent'ouverte.

Pendant un instant M. Vercruysse crut qu'il avait oublié de fermer sa porte en partant ; il alluma une bougie et allait monter se coucher, lorsque sans doute, il fut bouleversé par un individu qui réussit à prendre la fuite après avoir enlevé sa montre en argent et une somme de sept francs.

Accident rue de Lannoy. — Hier matin, vers dix heures et demie, Mme Philomène Duthoit, ménagère, demeurant rue des Longues-Haies, passait rue de Lannoy avec un panier au bras, quand elle fit un faux pas et tomba.

Dans sa chute elle s'est fracturé le bras droit et démis la cheville.

Elle a été transportée en voiture chez elle où un médecin lui a prodigué des soins.

Une rixe sanglante. — Vendredi soir, la cour Gauthier a été le théâtre d'une rixe dans laquelle le couteau devait malheureusement jouer son rôle.

Vers onze heures, deux amis — peut-être ne sont-ils plus maintenant — Arthur Hingeval, décapeur, âgé de 32 ans, demeurant cour Gauthier, 3, et son voisin, Henri Walfeue, s'en retournaient chez eux.

Tout à coup, Hingeval rapporte la partie de cartes qu'ils venaient de jouer ensemble dans un estaminet ; il prétendait que Walfeue avait joué en filou.

Celui ci rendu furieux sortit un couteau de sa poche et en frappa son camarade d'un coup au-dessus de l'œil droit, l'os frontal fut entamé.

Il agevai courut immédiatement au poste du Pont Morel, réclamer la police; l'agent Brouillard arriva mais Walfeue avait pris la fuite.

Hier matin il n'avait pas encore reparu.

M. le docteur Montaigne, appelé en toute hâte, a prodigué des soins à Hingeval; un repos de quinze jours environ, suffira pour sa parfaite guérison.

Aux délicats

Aucun baume connu ne surpasse en finesse l'exquis parfum tiré des fleurs du lilas blanc ; *C'est l'odeur à la mode auprès de la jeunesse,* Qui préfère aujourd'hui le Sirop Montagnac.

Sanouvrir des Nations. Paris.

En vente chez les principaux merciers en gros.

Chronique colombophile. — Fédération l'Avenir du Tilleul, concours sur *Longueau*, organisé chez M. Henri Tiberghien, rue Malplaquet, le 26 avril 1891, convoyeur : M. Delaporte.

1er prig. C. Derveaux, hppp. — 2e, Decorte, hppp. — 3e, Tolliez, hppp. — 4e, Demey, hp. — 5e, Mercier, hpp. — 6e, Dumortier, hpp. — 7e, Pivion, hp. — 8e, Lemerville, hp. — 9e, Leman, h. — 10e, G. Thoreaux, hp. — 11e, Tolliez, hpp.

Premier pigeon constaté à 8 h. 47 m. 35 s.

Dernier pigeon constaté à 8 h. 58 m. 10 s.

Résultat du concours d'Alby-sur-Noye organisé par la Fédération Avenir du Tilleul, chez M. F. Dobecker, 267, rue de Lannoy, le 3 mai 1891, chez M. Joseph Dedoncker, convoyeur :

1er prix. *J. Lefebvre*, hppp. — 2e, Tolliez, hpp. — 3e, Dubecker, hppp. — 4e, Dumas, hpp. — 5e, Vanwynckacker, hp. — 6e, Dumortier, hp. — 7e, Dujardin, hp. — 8e, Delvoye, hpp. — 9e, G. Derveaux, hp et 10e, J. Samal, hp. — 11e, Bellemère, p et 12e Ivo Volcke, hpp. — 13e, Bio, Crenesse. — 14e, Vanverbeke. — 15e, Delvoye p.

Poule à 5 francs, hors concours, Dumortier, à 9 h. 02 m. 57 s.

Premier pigeon constaté à 8 h. 52 m. 25 s.

Dernier pigeon constaté à 8 h. 55 m. 40 s.

Résultat du concours de Breteuil organisé par la société l'« Avenir de Tilleul », chez M. Richard Thoreaux, rue de Lannoy, 7 mai 1891, 193 pigeons lâchés à 9 h. 49 par M. Joseph Dedoncker, convoyeur :

1er prix. Tolliez, hpppp. — 2e, F. Dubecker, hppp. — 3e, Pivion, hp. — 4e, Dulhoit, hp. — 5e, C. Derveaux, hpp. — 6e, F. Capart, hpp. — 7e, Bellemère, hp. — 8e, F. Demey, hp. — 9e, Delporte, hp. — 10e, Lallart, hp. — 11e, Piparl, pp. — 12e, C. Derveaux. — 13e, F. Dobecker, p. — 14e, Demey.

Poule à 2 francs hors concours, Stoffin, à 1 h. 31 m. 10 s.

Premier pigeon constaté à 12 h. 50 m. 40 s.

Dernier pigeon constaté 1 h. 22 m. 10 s.

Le Geai paré des plumes du Paon

Certain savoir jaloux, imitateur servile,
Ennuyé qu'il fût de ne rien trouver de neuf,
Du Congo souverain il est l'humble vassal,
Et se glorifie ainsi d'une ancienne de la ville.

J. de la Couvrais à Victor Vaissier.

TOURCOING

Un incident drôlatique au Conseil municipal. — Nous avons dit hier combien la grande salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville, où a été tenue vendredi soir la première séance de la session de mai, se prête mal aux manifestations du Conseil municipal.

Le bruit de la rue et des couloirs empêche totalement d'entendre.

Mais il est un incident qui s'est produit et que nous n'avons pu placer dans notre compte rendu.

Il vaut cependant la peine d'être rapporté, car il a excité l'hilarité générale.

La séance était ouverte depuis peu. M. le maire lisait un rapport et les conseillers, ainsi que les représentants de la presse tendaient l'oreille pour pouvoir saisir les paroles du premier magistrat de la ville.

Tout à coup des coups retentissants sont frappés à une porte située derrière le bureau se retourne se demandant ce que cela peut bien être. Le maire pendant quelques secondes avait suspendu la lecture qu'il reprit ensuite, de même que de nouveau chaque auditeur tendit l'oreille.

Boum ! Boum ! Boum! nouveaux coups à la porte, beaucoup plus fort que les premiers, ce qui décoiffa quelqu'un qui manifesta ainsi commençait à s'impatienter.

Enfin, une série de coups successifs. L'appariteur cette fois est chargé d'aller voir ce qui se passe.

Il ne dut pas chercher longtemps. Tirant de sa poche une petite clef, il ouvrit une petite porte fermant à clef et entendit crier : « Mon honorable M. F. S., conseiller municipal se trouvait enfermé.

Et tout le monde de rire et M. S... aussi.

Une riche idée. — Savez-vous que Mme veuve Toulemonde, rentière, Grande Place, a eu une excellente idée en décidant la construction d'une maison d'habitation sur le terrain qu'elle possède à l'angle de la place, de l'Hôtel de ville et de la rue Nationale.

Ce terrain est bordé d'une clôture par une palissade en planches, ce qui, il faut l'avouer, endrait très mal avec notre à édifice municipal, qui, s'il est encore loin d'être terminé intérieurement, présente au moins un superbe aspect extérieur.

Petit à petit, Tourcoing se trouvera modifié avantageusement et depuis quelques années, il y a déjà un sérieux changement.

Il est à désirer que l'on prenne bientôt une résolution en ce qui concerne le terre-plein de l'Hôtel de Ville. Depuis longtemps le vœu émis par plusieurs conseillers concernant l'établissement d'un square figure à l'ordre du jour des séances et un rapport doit être présenté à ce sujet.

Certes, si la chose est possible, elle sera de nature à donner un certain relief à l'Hôtel-de Ville.

Scène de violence place Thiers. — Vendredi soir, un rassemblement considérable s'était formé place Thiers.

Un sieur Maurice M..., rattacheur, demeurant à Roubaix, rue Turgot, s'était pris de querelle avec une jeune ouvrière, 21 ans, soigneuse, avec laquelle il vit en concubinage.

Après avoir terrassé cette fille, M... lui porta des coups de talons, puis s'en alla la laissant sur le sol. Des personnes témoins de cette scène de violences, accoururent au commissariat central de police. L'agent Martens partit aussitôt, mais il ne tarda pas à rencontrer le fille B..., qui venait déposer une plainte contre son amant.

Cette fille a tenté l'année dernière de se pendre, ou plutôt joua la comédie.

Comme on lui faisait remarquer que si elle n'avait pas quitté ses parents, elle n'aurait pas à se plaindre aujourd'hui d'être battue par son amant, elle répondit : Je m' f... bin mal d'min père.

Cependant on lui qui vous a élevé !

Tin y était bin obligi, y n'a fait q' sin devoir.

Les horions qu'elle a reçus n'ont pas fait de blessures graves.

WATTRELOS

La bande Delespaul. — Au mois de décembre 1890, de nombreux vols étaient commis la nuit, dans la commune de Wattrelos et dans les environs

Après une enquête activement poussée par la gendarmerie, celle-ci arrêtait les nommés Jules Pesin, 20 ans, Henri Nuttin, 17 ans, Constant Vanwyckhoucke, 19 ans et Henri Delespaul, 21 ans; les parents de ce dernier étaient également arrêtés pour complicité par recel, ils tenaient chez eux cette bande de jeunes gens qui ils envoyaient voler pour leur compte.

Tous ces individus furent condamnés à une peine variant de six mois à un an de prison.

A peine sortis du cachot, plusieurs de ces gredins vinrent encore de se distinguer.

Mercredi soir, Henri Delespaul, âgé de 16 ans, fils des époux Delespaul signalés plus haut, s'introduisait dans la boutique d'un mercier au Bas-Chemin, et faisant main basse sur une caisse de porte-monnaie qui se trouvait à l'étalage.

Il s'apprêtait à partir... avec le produit de son vol, naturellement, lorsque survint le patron qui n'avait absolument rien entendu. Il demanda à Delespaul ce qu'il faisait ; celui-ci, embarrassé, avoua qu'il avait volé les porte-monnaie.

Le mercier, à qui son bien avait été rendu, se contenta de porter plainte après avoir lâché son voleur.

De l'autre côté, Albert Delespaul encore son frère Henri, aussi signalé plus haut, et deux autres individus inconnus, ont brisé jeudi soir, les poteaux et les fils de fer qui entourent le jardin de la ferme Liagre, au hameau du Beaulieu.

Ensuite, en travers de la rue, ils ont tendu les fils de fer, auxquels plusieurs personnes se sont blessées et ont déchiré leurs vêtements.

Une plainte a été déposée contre eux. Toute cette famille qui demeurait dernièrement cour Holbecq, vieille Place, est allée habiter le hameau du Pouy.

Une mère qui abandonne son enfant. — Elles sont assez rares ces mères infâmes, il y en a pourtant.

Jeudi après-midi, une vagabonde, la fille Kints se présentait chez une dame C..., au hameau du Brouel. Sous prétexte qu'elle devait aller faire une course dans le quartier, la fille Kints laissait à cette dame de bien vouloir tenir son enfant, une jolie fillette de trois ans, pour quelques instants. Mme C... accepta cette offre, et la fille K... une partit..... pour ne plus revenir.

Mme C... a porté plainte contre cette mauvaise mère qui, espérons-le, ne tardera pas à être arrêtée.

Morduo par un chien. — Vers 4 avant-hier matin, une dame qui passait au hameau du Huquet, a été mordue par le chien du sieur Delsalle, cabaretier qui a été l'objet d'un rapport.

Un vol rue St-Joseph. — Mercredi soir vers huit heures et demie, un individu s'est introduit chez M. Duquesne, charcutier, rue St-Joseph, et a enlevé deux jambons, les plus beaux.

Afin de ne pas faire de bruit, le voleur avait eu soin d'envelopper avec de la toile le marteau de la sonnette.

Une enquête est ouverte.

Un vol au hameau du St-Liévin. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré dans un fournil de la ferme Coulon au hameau du St-Liévin, et ont enlevé cinq jambons pendus dans la chem née.

Abus de confiance. — Une femme Bonte, du hameau de la Martinoire a porté plainte contre son mari. M. A... a emprunté à Mme Bonte plusieurs objets qu'elle ne veut plus rendre.

Un vol à Grimonpont. — Des voleurs, — toujours inconnus — ont pénétré dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. Blin, cabaretier, au hameau de Grimonpont, à l'aide d'un passe-partout.

Tous les meubles du rez-de-chaussée ont été fracturés. Les malfaiteurs, n'ayant sans doute pas trouvé d'argent, sont partis sans rien enlever.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Un vol. — Dans la nuit de jeudi à vendredi des voleurs ont pénétré chez M. François Vanlerberghe, 13, cour Foulitte, tous les meubles, fracturé ceux qui étaient fermés à clef et enlevé tout ce qu'ils contenaient.

Ils n'ont trouvé aucun argent.

Est-il besoin d'ajouter que les voleurs sont inconnus, cependant une lettre, oubliée sur une table, pourrait bien faire connaître le ou les voleurs.

A coups de bâtons. — Vendredi après-midi, une discussion a eu lieu entre deux femmes du Petit-Tourcoing, les nommées Dupont et Watteau, Toutes deux, armées d'un bâton s'en sont portées de nombreux coups à la tête.

Le motif de cette discussion et rixe : un cours d'eau qui passe en face de l'habitation de ces femmes et qu'aucune d'elles ne veut balayer.

Elles ont été l'objet d'un rapport.

Les fraudeurs. — Les préposés de douane de la brigade mobile de Tourcoing ont arrêté rue Neuve, Pétrus Dubrœu, boucher au Dulion et Henri Valhart, âgé de 21 ans, qui cet essayé d'introduire en France, une grande quantité de viandes fraîches.

Les douaniers de la brigade de Wattrelos ont arrêté les nommés Edouard Lerge, âgé de 38 ans, et à Marquette et demeurant à Roubaix, Thierry Aimable, peigneur, âgé de 19 ans, demeurant à Roubaix et Thomas Kerkhove, âgé de 19 ans, et demeurant à Roubaix, qui essayaient d'introduire, du tabac, des allumettes et du poivre en grains.

Croix. — *Correspondance attardée.* — Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu en cette commune le carrousel au bénéfice des pauvres. Le cortège partira de la Croix-Blanche à 2 h. 1/2 très précises.

Le carrousel commencera à 4 heures, place de Croix. A dix heures, rue de la Gare, feu brillant fin d'artifice sera tiré par M. de Bar, artificier à Marcq-en-Barœul.

Jeudi, jour de l'Ascension, la Chorale de Croix, a exécuté, sous la direction de M. César Petit, la messe d'Archambault.

L'exécution de cette messe a été parfaite, mais nous devons complimenter spécialement M. Désiré Dambrine et M. Plouviet le sympathique président de la société, qui ont chanté les solis avec beaucoup de talent.

L'*Ave Maria* de Gounod a été très bien rendue par M. Plouviet. Mentionnons aussi M. César Rogez qui a donné tout son talent dans les solis de *Gloria*.

L'Assassinat de Marcq-en-Barœul

L'autopsie

Hier matin, à onze heures, MM. les docteurs Castiaux et Duthilleul ont procédé aux constatations médico-légales sur le cadavre de Louise Loridan. M. du Liscouet, juge d'instruction assistait à l'autopsie.

On n'a pas relevé moins de onze blessures sur la tête de la pauvre jeune fille, dont six ont été faites par un instrument contondant, le bâton qui a été retrouvé. En soulevant le cuir chevelu, les docteurs ont constaté sur la boîte crânienne la trace de deux coups de bâton, qui ont déterminé l'étourdissement. Quant aux autres blessures, elles ont été faites avec un instrument tranchant que les médecins légistes estiment être un couteau plutôt qu'une pierre aiguë.

Voici l'état général :

La tête est, dans son région postérieure, allonnée de plaies contuses nombreuses et profondes.

Du côté de la face, on observe une vaste plaies, située sous le menton.

A la racine du nez, il en existe une autre de même nature.

Tous les os de la face sont brisés, depuis le maxillaire inférieur jusqu'au sommet du frontal.

Indépendamment de ces blessures, on a découvert une tentative de strangulation bellement violente qu'elle a déterminé une fracture du larynx et une suffusion du sang dans les muscles du cou.

Enfin, il y a eu viol.

Comme on le voit, le forcené s'est acharné comme une bête fauve sur sa victime.

Au Palais de Justice

Contrairement à ce qu'annonce un de nos confrères, le parquet ne s'est pas transporté hier à Marcq et à Wambrechies.

M. de Liscouet a, au contraire, mandé en son cabinet le père et les frères de la victime qu'il a confrontés avec Descamps et Thomme qui a fait et qu'on avait pris pour l'assassin.

Innocence reconnue

Celui, dont on avait donné le signalement, s'est fait connaître lui-même. C'est le sieur Alphonse Galle, 33 ans, houvier à l'abattoir, demeurant rue Saint-Sébastien. Voici comment il explique sa fuite.

Il revenait d'avoir été conduire des bestiaux chez M. Rousselle à Mouveaux, quand, en passant en face de la ferme de Mme Veuve Delcroix, il entendit un gémissement. Au même instant, il crois les jeunes gens qui recherchaient Louise et leur dit : Laissez-la. Puis il les vit s'arrêter et les entendit se contenter.

Croyant avoir aperçu un bâton dans la main de l'un d'eux et les voyant revenir vers lui, il fut pris de peur, surtout quand il avait encore dans l'oreille le gémissement qu'il avait entendu; il supposa avoir affaire à des malfaiteurs, qui venaient déjà de faire un mauvais coup, et il s'enfuit à toutes vitesses. Après avoir traversé le Pont de Marcq, il ne put pas, comme on l'avait présumé, le chemin de halage, mais se réfugia dans un estaminet, où il s'abattit, tout hors d'haleine, sur une chaise en disant qu'il venait d'être poursuivi par quatre individus.

Le lendemain M. Galle alla faire la même déclaration à M. le commissaire de police de *La Madeleine*.

Confronté avec les frères de la défunte, il fut reconnu par eux pour l'homme qu'ils avaient poursuivi.

Devant ces déclarations si nettes, M. Galle fut laissé en liberté, son innocence ne pouvant être mise en doute.

Confrontation importante

M. le juge d'instruction a procédé ensuite à l'inter